

Rapport de la commission des sports du 14 septembre 2022

Rapporture : LANZILAO Barbara

M 172 – 22.04 POUR UNE CHARTE COMPLÈTE ET DÉTAILLÉE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES CLUBS SPORTIFS

Mme PILLONEL, Cheffe du service des sports (SPO) de la Ville de Vernier, rappelle que la motion demande d'établir une charte contre les discriminations dans les clubs sportifs. Or, la Commune ne souhaite pas établir une charte seule de son côté, mais elle désire apprendre des personnes qui en ont déjà fait une, qui ont de l'expérience ou qui travaillent dans ce domaine.

La Conseillère municipale (SOC), motionnaire, explique que c'est parce que le sport est un vecteur de valeurs que cette motion propose aux clubs sportifs de s'engager contre les discriminations.

Mme PILLONEL donne la parole à M. DELABORDE, Président de ESV Basket, section féminine. Il explique qu'il y a des discriminations dans le sport collectif. Le club a mis en place une charte depuis une dizaine d'années qui s'adresse aux joueurs, aux parents et aux coaches. Il relève que les discriminations restent très épisodiques et il n'y a eu aucun cas nécessitant une sanction.

La parole est donnée à M. TOFFOLETTO, Responsable de la section féminine et du développement du sport féminin au FC Aïre-Le Lignon. Il note que trouver une charte est facile. C'est son application qui est problématique. Le football féminin est passé de 900 à 1550 filles dans le canton de Genève. Il y a des championnats féminins, dans lesquels il y a malheureusement des débordements verbaux auxquels le club essaie de remédier. La punition n'est pas « tu arrêtes et tu quittes le club », mais plutôt « tu réfléchis et tu reviens dans une semaine ».

M. MONNIER, de l'Hospice général, venu avec ses collègues, Mme SANGIN et Mme SENSANO VARGAS, de l'équipe de Prévention communautaire de POINT JEUNES, a la parole. Il dit avoir travaillé avec le FC City (club des Libellules) autour d'une charte éthique des entraîneurs. Il indique que lui et son équipe ont l'expérience pour travailler sur une charte directement avec les enfants ou personnes concernées. L'idée de la commission éthique était de retrouver ces valeurs et éviter que le FC City soit uniquement un club de compétition. Il y avait une volonté (stoppée par le Covid) de travailler avec les entraîneurs, le public, notamment les parents, concernant la problématique autour des stades.

Mme PILLONEL donne la parole à Mme FAVRE, de l'Association Dialogai (association LGBTQ+). Mme FAVRE relève que peu de sportifs font leur coming-out. Il y a beaucoup de travail à faire dans le sport en particulier, car c'est un environnement dans lequel les personnes LGBT ne se sentent pas forcément à l'aise. Il y a beaucoup d'insultes et de railleries, sans que cela soit forcément volontaire. D'après elle, environ 10% de la population serait lesbienne, gay ou bisexuelle, 3% transgenre et 1 à 2% intersexé. Or, il n'y a pas forcément cette proportion de personnes représentées dans le sport puisqu'elles n'entrent pas dans les clubs sportifs par peur des préjugés et des discriminations. Pour elle, il faut permettre à tous d'intégrer les équipes et de pouvoir pratiquer un sport. Dans ce but, des campagnes d'affichage ont été réalisées. Mme FAVRE préconise des formations au sein des clubs (aux responsables et aux entraîneurs) pour savoir comment intégrer tout le monde, savoir comment gérer les vestiaires, savoir comment réagir lorsqu'il y a des insultes, savoir communiquer autour des valeurs au sein d'une charte. Il est important que l'engagement des clubs soit visible. Mme FAVRE donne des formations sur les discriminations des personnes LGBTQ+ dans l'espace public.

Mme PILLONEL donne la parole à M. DE GIULI qui préside l'Association genevoise des sports (AGS), association faîtière fédérant 72 associations sportives à Genève et environ 600 à 650 clubs sportifs. Cela représente environ 120'000 athlètes. Le comité de l'AGS a décidé, avec la Commission accès au sport, la Ville de Genève et l'État de Genève, de nommer un chargé de prévention dans le sport. Cela fait un mois et demi que M. Jérôme BERTHOUD, chargé de prévention dans le sport, a été engagé à mi-temps sous l'égide de l'AGS. Il est à

disposition pour tous les problèmes liés à la prévention dans le sport. M. GIULI suggère que l'AGS regarde si une charte au niveau cantonal peut être mise en place

Mme PILLONEL donne la parole à Mme ROMAN, chargée des questions de promotion de l'égalité entre femmes et hommes au Service Agenda 21 - Ville durable de la Ville de Genève. Le service pilote les politiques transversales en matière de développement durable (aspects environnementaux, économiques et sociaux). Dans les aspects sociaux se trouvent les questions de lutte contre les discriminations. Elle mentionne le plan d'action *Genre et sports* qui est centré sur les questions de lutte contre le sexisme et la promotion de l'égalité. Un certain nombre d'actions de sensibilisation ont été menées pour rendre la thématique visible. Une enquête a été menée en 2016-2017 qui a mis à jour que 30% des femmes ont déclaré avoir été la cible ou témoin de sexisme (dans différentes formes) dans le cadre de leur pratique sportive. Cela a pour conséquence que ces femmes arrêtent leur pratique sportive. Suite à cette enquête, un plan d'action a été adopté à l'échelle de la Ville avec la mise en œuvre, depuis 2018, de ce plan d'action *Genre et sports* qui agit à différents niveaux avec une série de mesures comme l'encouragement à la pratique, la campagne de prévention *Objectif zéro sexisme dans mon sport*, la formation des professionnels du sport, des associations, etc.

Mme PILLONEL donne la parole à Mme BONVIN, Cheffe du service des sports de la Ville de Genève. Elle explique l'objectif d'avoir une antenne, avec un chargé de prévention, dans le cadre de la maison du sport qui va voir le jour sur le site du Bois-des-Frères. Pour le moment, il n'y a que M. BERTHOUD, psychologue du sport, spécialiste de ces problématiques, engagé à mi-temps depuis le 1^{er} août 2022. Le Canton et l'AGS visent, à terme, un bureau de prévention du sport auquel n'importe qui pourrait téléphoner. Elle est persuadée qu'il faut agir via l'ACGF.

M. STAUB, Conseiller administratif, précise que la Commune a déjà les moyens de sanctionner, même si elle ne l'a jamais fait. Il souligne que le but n'est pas d'utiliser ces moyens, mais plutôt de dialoguer avec les clubs et de trouver des solutions communes.

La Conseillère municipale (LES VERT.E.S), motionnaire, explique que le but de la motion est de créer un dialogue et un lien avec les clubs sportifs. Elle relève que le sport est un levier pour faire changer une société.

M. DE GIULI rappelle que ce sont essentiellement des bénévoles qui s'occupent du sport. C'est un problème, car les bénévoles travaillent et n'ont pas forcément le temps de suivre des cours de formation continue. Il parle d'un label gratuit qui a été créé à l'AGS ; ce label parle de formation, manifestations, élite et relève. La commune de Plan-les-Ouates exige que les clubs qui reçoivent des subventions aient ce label.

Le Conseiller municipal (LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX) précise qu'on ne peut pas changer le titre d'une motion comme souhaité par les motionnaires. De plus, il propose que la motion se contente de soutenir l'action du chargé de prévention.

M. STAUB, Conseiller administratif, précise que, lors du travail avec des acteurs associatifs, il ne faut pas faire à leur place ou imposer, car même si des choses seront réalisées, elles ne seront pas intégrées. Il relève qu'il faudrait travailler avec l'ACG.

Les Conseillères municipales (SOC) et (LES VERT.E.S) proposent de modifier les invites comme suit :

1. à lutter contre les discriminations dans le sport, notamment en concertation avec les clubs ;
2. à soutenir l'action du chargé de prévention cantonal dans le sport genevois par les moyens adéquats.

Tous les autres points seraient supprimés.

Les commissaires n'ayant plus de questions, la Présidente (SOC) passe au vote de la motion M 172 – 22.04, Pour une charte complète et détaillée contre les discriminations dans les clubs sportifs, amendée, qui est acceptée par 10 OUI (3 SOC, 2 V, 1 LE CENTRE-VERT'LIBERAUX, 2 MCG, 1 ALTERNATIVE, 1 UDC), soit à l'unanimité.
